Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 36

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181461

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cher le repos plus tôt que de coutume. Vers minuit, je fus réveillé subitement par de violents coups de tonnerre, répercutés par les montagnes qui entourent le village. Je me levai en toute hâte. A peine étais-je habillé que la foudre tomba tout près de la maison où je logeais, et qu'un rayon électrique passa par ma chambre, sans faire de mal cependant. La cloche d'alarme se fit entendre, et les pompes ne tardèrent pas à brûler le pavé. Je sortis pour regarder le ciel, il était tellement rouge par le reflet de plusieurs incendies, occasionnés par la foudre, que je croyais même y découvrir le spectacle d'une magnifique aurore boréale. Malheureusement, les nouvelles que j'allais recueillir en route ne constatèrent que trop la réalité des sinistres. Le Jura neuchâtelois n'avait perdu que trois maisons, mais son confrère bernois avait vu brûler tout un village.

A quatre heures du matin, je partis du Locle, accompagné d'un marchand ambulant ayant l'air d'un Savoyard ou d'un Auvergnat, à en juger par sa malle qui avait la forme d'une cage à marmotte. Croyant qu'elle logeait un de ces intéressants quadrupèdes, et n'y voyant pas de trous, je demandai à son propriétaire, si son animal n'avait pas besoin de respirer. « Ma marmotte, dit-il en souriant, n'a besoin ni d'air ni d'aliments, elle dort dans ce moment. Vous allez vous en convaincre vous-même. »

Je fus assez débonnaire pour donner dans le panneau, sans apercevoir la surprise qu'il me ménageait. Dès que nous eûmes franchi le dernier tunnel, le rusé Piémontais, établi à la Chaux-de-Fonds depuis longtemps, et y exerçant l'état de pierriste et de graveur, ouvrit sa caisse contenant quelques tiroirs superposés remplis d'objets de petite joaillerie. « Voici ma marmotte ! dit-il d'un air de triomphe et vous voyez qu'elle n'a pas besoin de manger, bien au contraire, c'est elle qui me fait manger ! »

J'étais stupéfait, et l'espèce de honte qu'il m'avait fait subir, ne me décida guère à lui acheter un magnifique cachet de cristal de roche, qu'il me faisait voir, tout en me racontant sa vie et celle de sa mère, âgée de 82 ans, qui faisait le même commerce que lui dans une des vallées vaudoises du Piémont.

Puis nous arrivâmes à Neuchâtel, où je le perdis de vue, en prenant le train de Bienne.

La locomotive haletante nous transporta, avec la rapidité d'une flèche, à Soleure et Herzogenbuchsee, où l'on change de train pour s'embarquer pour Lucerne, Aarau ou Zurich.

« *Herzogenbuchsee! jedermann usstigen!* » Herzogenbuchsee, tout le monde descendre ! Ces paroles, prononcées avec toute l'énergie de la langue bernoise, ne tardèrent pas à m'indiquer l'heureux moment où je devais rejoindre ma famille qui devait m'accompagner à Lucerne et au Righi, le but principal de mes courses.

Quelques minutes plus tard, le sifflet de la locomotive annonçait l'arrivée du train de Berne. Toutes les voitures étaient pleines et parmi les têtes impatientes et curieuses qui se pressaient aux portières, je distinguai bientôt celles qui m'étaient chères et m'indiquaient le compartiment où je devais prendre place. Il fallut monter rapidement pour trouver encore un siège vacant, car une foule de voyageurs et de touristes assiégeaient les vagons. Après avoir conquis ma place par le droit du plus fort, la conversation s'engagea gaie et insouciante, sur les impressions du voyage et principalement sur ce qui s'était passé à Lausanne depuis mon départ. Enfin la vue du lac de Sempach et celui de Hallvyll interrompit nos confidences mutuelles et attira nos regards. A Sursée, charmante petite ville du canton de Lucerne, nous vîmes entrer tout à coup dans notre vagon deux capucins, dont l'aîné, à longue barbe grisonnante, avait l'air de Neptune, ou plutôt de Noé, pour rester dans les bornes du style biblique, qui me semble mieux convenir à ces pieux personnages. Une des dames de ma compagnie avait malheureusement quitté son banc, pour écouter ce que je racontais.

Le vieux capucin, d'une taille athlétique et raide comme un soldat allemand, se dirigea vers le siège, abandonné momentanément par la dame, et s'en empara en usant des mêmes droits que les Prussiens lorsqu'ils s'annexèrent l'Alsace et la Lorraine. J'eus beau protester et faire valoir le droit historique de première possession ainsi que le privilège du beau sexe, il me déclara carrément qu'il n'entrait pas dans ces considérations, que la place avait été dégarnie et qu'il la garderait jusqu'à Lucerne.

— On m'a souvent dit que les capucins sont grossiers, mais jamais je n'en ai rencontré de si impertinents, lui dis-je, d'un ton passablement irrité.

— Ce que vous dites-là ne me touche guère, me répondit-il d'une voix mesurée et sentencieuse ; moi aussi je connais les usages du monde, et j'ai beaucoup voyagé !

— Dans le pays des Hottentots, sans doute, ajoutai-je, en lui lançant un regard foudroyant.

— Oui, Monsieur, me dit-il, sans réfléchir longtemps, c'est justement le pays d'où vous êtes !

Je fus stupéfait de son sangfroid et de l'à-propos de sa réponse, et voyant que je n'avais pas les rieurs de mon côté, je fus sur le point de l'empoigner et de faire valoir les droits de la dame par la force du poignet ; mais celle-ci me pria instamment de ne pas faire un esclandre sur un sol favorable aux capucins ; je compris toute la valeur de cette observation et je m'abstins.

Nour arrivâmes à Lucerne au moment où le bateau à vapeur allait partir pour *Wæggis* ou *Vetznau*, où nous devions prendre le chemin de fer du Righi.

La description de cette intéressante course e celle du Righi formeront le sujet d'un second article.

F. N.

C'était quelques années avant l'établissement de jeu à Monaco ; la principauté n'était pas riche. Les monuments publics se trouvaient dans un complet état de délabrement. Le bâtiment des prisons, par exemple, avait ses murs tellement détériorés par le temps, que tous les soldats de la province n'eus-

sent pas suffi à garder les nombreuses brèches par où les prisonniers pouvaient s'évader.

C'est à cette époque qu'un jeune étranger fut condamné, nous ne savons plus pour quelle faute, à cinq années de réclusion ; mais au moment où il s'agissait d'extraire le prisonnier du violon pour le transférer dans une vraie prison, le gouverneur alla trouver le prince :

— Monseigneur, lui dit-il, il faudra faire réparer la prison ; c'est une affaire de trente ou quarante mille francs ; de plus, pour garder notre criminel, il nous faut un geôlier, un aumônier ; ajoutez les frais d'entretien pendant cinq ans.

— Assez ! s'écria le prince, qui était devenu rêveur ; faites comprendre à cet homme que nous sommes disposés à accueillir une demande en grâce.

— Le gouverneur fit la commission.

— Pardon, lui répondit le condamné, j'ai commis une faute, je veux l'expier et racheter mon passé par le travail ; je profiterai de ma captivité pour compléter mon éducation négligée. Je veux étudier le latin, le grec et même l'hébreu ; jamais je ne trouverai une meilleure occasion, je reste !

Et comme le gouverneur insistait :

— Si j'ai commis ma faute, ajouta le prisonnier, c'est pour être emprisonné à Monaco. Votre doux climat sera favorable à ma santé ébranlée. Tout est donc pour le mieux, je vais faire mes cinq ans.

Le gouverneur retourna auprès de son auguste maître et lui rendit compte de sa mission.

— Combien nous coûtera ce prisonnier pendant cinq ans, demanda le prince.

— Tant !

Eh bien ! offrez lui la moitié comptant, et qu'il aille au diable.

La transaction se fit. Mais le prince se souvint de l'embarras que lui avait causé son condamné, et quand il céda les villes de Rochebrune et Menton, il mit dans le traité que la France se chargerait dorénavant de garder les criminels condamnés par la cour de Monaco et d'envoyer un bourreau français en représentation pour les exécutions capitales.

On écrit de Genève :

« Genève est toujours la ville du refuge. Les vaincus de toutes les causes, les épaves de tous les naufrages y sont jetés pêle-mêle, et on y peut observer les représentants de tous les partis qui se disputent les dépouilles de la malheureuse France. Partisans de la royauté du droit divin ou constitutionnelle, de l'empire ou de la commune, légitimistes et communards, tous y arrivent comme par une pente naturelle, tous coulent vers ce réservoir.

A quoi bon le cacher, ce ne sont plus uniquement des eaux pures comme celles de son beau lac qui coulent sur Genève. Les temps sont passés où cette ville ne recevait que des éléments sains, où il ne lui arrivait que ce que la France avait de plus grand et de plus pur, les échappés des Chambres ardentes de François Ier et d'Henri II, les fugitifs de la St-Barthélemy et des dragonnades, toutes ces victimes des persécutions religieuses, élite rejetée de la France et dont la France n'était pas digne.

Mais depuis ce temps les eaux sont devenues troubles. La tempête n'agite plus seulement les surfaces sociales, elle soulève les profondeurs, elle découvre les abîmes, remue les boues et jette sur le rivage les échantillons les plus étranges et les plus divers des partis qui troublent la France et quelques autres nations. Genève est ainsi exposée à recevoir suivant le vent qui souffle ou le parti qui domine, les débris de tous les régimes naufragés de la légitimité, de l'orléanisme, de l'impérialisme, de la commune. Voici venir maintenant une cinquième variété de vaincus, la variété ultramontaine, peut-être la plus dangereuse de toutes. Elle afflue dans Genève, elle y vient tenir ses congrès internationaux, ses grandes assises de conspiration cosmopolite. Nous avons en ce moment une véritable invasion des coryphées de l'association internationale pour la défense des intérêts catholiques. »

Les bandits du Rhin.

V

— Et qu'en feriez-vous, mon fils?

— Je commettrais le plus beau vol dont on ait jamais entendu parler !... Mais, savez-vous pourquoi? ajouta-t-il, les yeux étincelants et la voix tremblante. J'ai un enfant... une pauvre petite fille... le seul être que j'aime au monde, qui sera réduite à mendier son pain quand je ne serai plus. Si je pouvais laisser de quoi lui assurer une bonne éducation dans le couvent des Ursulines de Cologne !

Nous avons réservé pour la dernière la bande du Rhin commandée par le fameux Schinderhannes. Toutes les autres pouvaient s'appeler aussi bien bandes de Belgique ou de Hollande ; mais Schinderhannes, à part le temps où il servit comme volontaire sous Picard ou d'autres chefs, ne s'écarta jamais des rives de ce fleuve: aussi peut-il être appelé par excellence Le Bandit du Rhin.

Cet homme extraordinaire naquit à Nastœtten, en 1779, de parents placés dans les derniers rangs de la société. Une fustigation publique, qui lui fut infligée pour une faute de jeunesse, décida de son sort. La volonté et l'amertume remplirent son jeune cœur; à partir de ce moment, il rechercha exclusivement la société de ceux qui bravaient ces lois dont la rigueur l'avait flétri. Il se montra digne d'une telle alliance en commettant un vol des plus hardis. Arrêté, il s'échappe de sa prison, et alla trouver Fink, surnommé *Tête Rouge*, qui le reçut à bras ouverts, et le présenta aux plus célèbres bandits du district de cette époque.

Le jeune audacieux fit bientôt voir que son rôle était de commander; et, en peu de temps, il devint capitaine de la bande. Sa capture devenait dès lors une affaire importante: on le surveilla de si près, que l'autorité parvint à se saisir de lui dans le moulin de Weiden. Pendant le trajet de ce lieu à Oberstein, il trouva moyen de s'échapper par le toit de la prison où on l'avait déposé pour une nuit, et il essaya de descendre par le moyen d'une corde fabriquée avec la paille de son lit. Mais, à moitié chemin, la corde cassa; il toucha la terre d'une manière plus brusque et plus bruyante qu'il n'avait compté, et fut repris. Lorsque enfin la forte prison de Saarbruck répondit de lui, chacun croyait que la carrière du jeune chef était terminée; cependant 3 jours après des circulaires annonçant son évasion, jetèrent encore une fois le pays dans la consternation.

Quand Schinderhannes rejoignit ses camarades, il les trouva sous le commandement de Petri, surnommé *Pierre le Noir*. C'était un homme grand et maigre, à la chevelure noire et épaisse, dont la barbe touffue tombait en nattes sur sa poitrine. Son teint était blême et sa voix harmonieuse et